

VILLE D'ANNAY SOUS LENS

**IMPORTANT – INSCRIPTION A LA CANTINE ET/OU GARDERIE SCOLAIRES DE MARS
COUPON A DEPOSER EN MAIRIE AU PLUS TARD LE MERCREDI 07 MARS 2018
POUR VALIDATION DES JOURS DE FREQUENTATION DE MARS**

ECOLE (S)

CANTINE DU MOIS DE MARS 2018

Veuillez cocher les jours de fréquentation de la cantine scolaire du mois de mars pour votre (vos) enfant(s).

NOM DE OU DES ENFANT(S)	PRENOM	Classe	L 12	M 13	J 15	V 16	L 19	M 20	J 22	V 23	L 26	M 27	J 29	V 30					
.....																	
.....																	
.....																	
.....																	

ECOLE(S)

GARDERIE DU MOIS DE MARS 2018

Veuillez cocher les jours de fréquentation de la garderie scolaire du mois de mars pour votre (vos) enfant(s).

NOM DE OU DES ENFANT(S)	PRENOM		L 12	M 13	M 14	J 15	V 16	L 19	M 20	M 21	J 22	V 23	L 26	M 27	M 28	J 29	V 30						
.....	M																					
		M																					
		S																					
.....	M																					
		M																					
		S																					
.....	M																					
		M																					
		S																					

POUR VALIDER CES INSCRIPTIONS,

- **DEPOSEZ LES GRILLES D'INSCRIPTIONS MENSUELLES EN MAIRIE**

accompagnés du paiement correspondant (chèques libellés à l'ordre du TRESOR PUBLIC) **AVANT LE DEBUT DU MOIS.**

Cantine : 3.20 €le repas

Garderie : .2.00 €/jour de garderie pour 1 enfant, 3.50 €/jour pour 2 enfants, 5.00 €/jour pour 3 enfants)

Pour toute inscription exceptionnelle, en dehors des dates cochées, merci de prévenir impérativement la Mairie au plus tard la veille avant 11 H 45 ou le vendredi avant 11 H 15 pour un repas du lundi au **03.21.13.44.20**